L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 4 FEVRIER 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation extraordinaire.

L'ASILE DU MONT CARMEL.

Le digné abbé Rougé, de l'Eglise St-Augustin, nous annonce une excellente nouvelle, que nous nous empressons de transmettre à nos lecteurs. Il s'agit, on le devine, d'une de ces œuvres méritantes auxquelles s'intéresse toujours le bon prêtre que nous venons de nommer.

Une représentation bénéficiaire sera donnée après-demain vendredi, à l'Opéra, au profit d'une société, essentiellement charitable, chrétienne : "*Orphans Weekly Nickel Association.*" Elle a pour objet de venir en aide, de veiller à la perpétuité de l'Asile du Mont Carmel, l'un des plus nécessiteux de la Nouvelle-Orléans. Ainsi que l'indique le nom lui-même de celui ci, la contribution est d'un nickel, de cinq cents, par semaine.

L'association, subdivisée en décades, a des zélateurs et des zélatrices, chargés de la laborieuse perception de ce denier et d'en faire la remise au trésorier qui, de son côté, le fait passer aux mains du secrétaire de la société.

Toute somme perçue est immédiatement déposée en banque, où elle va à la masse d'un fonds spécial, grossissant lentement mais continûment, et que l'on destine à la construction d'un asile, d'un refuge, en remplacement de l'indigente bâtisse actuelle, menaçant presque ruine.

L'organisation est irréprochable, en mains sures, et le contrôle des aumônes reçues est complet.

L'abbé Rougé entoure de sa sollicitude cette maison de bienfaisance ; il multiplie les démarches, les moyens d'action, afin de toucher le but, et nous connaissons trop son intelligente énergie pour n'être pas confiant qu'il aura arriver à ses pieuses fins.

Ce sera toujours notre plaisir, il le sait, d'ailleurs, de l'y aider autant que nous le pourrons.

Donc l'abbé Rougé a contracté avec la Société des Artistes de l'Opéra et l'Asile du Mont Carmel sura sa représentation après demain vendredi, ainsi que nous l'avons écrit plus haut.

Le spectacle choisi est des plus attrayants : le 4me acte des *Huguenots*, intermède par M. Homerville, et *les Dragons de Villars*, dont nous n'avons pas encore la distribution ; mais on peut être certain que rien ne sera négligé pour que les deux ouvrages reçoivent la meilleure interprétation possible.

Il nous paraît qu'il n'est point nécessaire d'insister ici sur les mérites de cette œuvre. Nous savons à qui nous nous adressons, quand il s'agit d'enfants, d'orphelins à qui assurer un abri, la cause nous semble facile à plaider ; il suffit de l'exposer, pour la gagner devant un public comme le nôtre, qui, même aux périodes de sa plus grande gêne, de sa détresse, dirons-nous, se montra toujours libéral, donna avec amour, dans la pleine mesure de ses moyens.

De plus, un programme éminemment attrayant sollicite ici et rendra bien douce la pratique du bien.

Vous serez heureux quelque jour de vous souvenir, en voyant debout le Nouvel Asile projeté, que vous avez aussi contribué à procurer de meilleurs foyers à de petite êtres déshérités des joies pures et chères entre toutes : les joies de la famille.

—Ce soir et demain relâche ; ce qui permettra de consacrer quelque temps aux répétitions des représentations qui, vu les qui, sans nul doute, marqueront la fin de cette saison.

On annonce pour samedi prochain, une matinée supplémentaire, où sera jouée l'une des opérettes qui ont le mieux réussi à la présente troupe : *le Grand Mogol*, d'Andran, avec Mmes Alice Reine, Leveur ; MM. Homerville, Polrier, Coutellier, Villars, etc.

L'amusant ouvrage est encore rehaussé d'un grand divertissement, on paraissent les principales danseuses et tout le corps de ballet.

Nous nous laisons forcément sur la reprise de *Jerusalem*, qui avait lieu hier soir : le temps nous a empêché d'assister à cette représentation.

Samedi soir, l'*Africaine*.

Dimanche, matinée, *Jerusalem*.

Dimanche soir, *La Fille du Tambour Major*, au bénéfice de Mme Alice Reine.

—Dans le bulletin artistique publié hier nous écrivions :

"On rapporte—je n'affirme rien—que des choristes—côté des hommes—se seraient—comment dirai-je?— syndiqués liés par serment, ou plutôt par contrat, dûment paraphé, à n'accepter aucun engagement à moins d'une certaine somme, par eux fixée au minimum ; somme attribuée uniformément à ceux-ci et à ceux-là, sans considération de l'inégalité de valeurs, etc."

A ce sujet nous recevons de quelques choristes de l'Opéra la lettre suivante qu'ils nous prient de publier. Elle s'explique d'elle-même ; donc pas de commentaire :

Nouvelle-Orléans février 1891.

A Monsieur L. Placide Canonge, Critique Musical du journal l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans

"Cher Monsieur,

"Ayant suivi votre critique théâtrale, nous vous prions de bien vouloir nous excuser, si nous prenons la liberté de vous communiquer ces quelques lignes, lesquels nous nous espérer, vous ne prendrez pas en mauvaise part. Nous arrivons au fait et nous vous prions, cher Monsieur Canonge de bien vouloir rendre (par l'intermédiaire de votre estimable journal) la réponse à un de vos articles du Bulletin Artistique du 3 février, intitulé : "NUL N'EST INDISPENSABLE".

"Nul besoin de vous dire, cher Monsieur, que vous ne vous trompez pas en annonçant qu'il y a parmi nous (choristes hommes) un syndicat fondée sous le titre de "SOCIÉTÉ DES CHORISTES DE L'OPÉRA FRANÇAIS".

"Mais nous vous prions, Monsieur Canonge, connaissant votre impartialité et votre admirable connaissance, de vouloir bien croire que nous n'avons aucun lien avec cette Association.

"Recevez, Monsieur Canonge, l'assurance de notre profonde considération et de nos salutations empressées. Les choristes (hommes) de l'Opéra Française de la Nouvelle-Orléans.

"Signé :

"NANPLES.	MEFFRE.
"L. VERANDE.	J. CHEVAL.
"J. FAUCONNIER.	BLANC.

Nous lisons dans un journal du 18 janvier que M. Lafarge vient d'obtenir un nouveau succès au Théâtre de la Monnaie, Bruxelles, dans le rôle écrasant de *Siegfried*, de l'œuvre du même nom, par Richard Wagner.

Académie de Musique.

A Parler Match est, avant tout, une fantaisie, au cadre capricieux, où l'on peut loger nombre de ces *spécialités* dont une partie du public américain est si friande. Elle a été écrite pour les deux comiques bien connus : MM. Evans et Hoey, qui y trouvent occasion de se livrer à toutes frasques, toutes boutades.

De plus ils se sont entourés d'artistes à genre divers, et tout cela forme en somme une mosaïque vraiment divertissante à voir. Nous vous la recommandons. *A Parler Match* sera joué aujourd'hui à la matinée et le soir.

A dimanche prochain la rentrée de M. Stuart Robson, dans *Henrietta*.

Théâtre St. Charles.

The Wife est une reprise heureuse ; cette saison encore voilà que l'ouvrage réalise des recettes satisfaisantes, soutenues. C'est, du reste, l'une des coddées les mieux venues du répertoire américain, et cette fois elle a la fortune d'être confiée à des interprètes intelligents, s'appuyant les uns les autres. Dans la présente semaine au St Charles sera bonne sous tous les rapports ; et bonne aussi promet d'être la semaine suivante qu'occupera l'engagement de M. Louis James.

Grand Opera House.

Le relâche d'hier contribuera à grossir la recette d'aujourd'hui ; le public voudra se dédommager, la salle sera pleine. En effet la troupe consolidée des Ministrels Cleveland a pris possession de la vogue ; on a voulu voir, on voudra revoir ce spectacle si varié, où les spécialités sont si nombreuses, et dont chaque partie est si soigneusement rendue. Les soirs exercices des Cragge suffiraient pour qu'on aliât passer sa soirée au Grand Opera House. Ils vous font vraiment passer de surprise en surprise. Demain, matinée spéciale.

Musée Théâtre.

Rappelons aux visiteurs de la Nouvelle Orléans que le Musée Théâtre est un lieu d'amusement, recherché par les grands et les petits ; c'est joli pour les enfants d'y passer une heure, et c'est joli on la leur donne pour 10 cents. Lisez l'annonce insérée à la première page : le programme de cette semaine est l'un des meilleurs de la saison.

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend plus tous les droguistes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890—
Indications pour la Louisiane—Temps beau, plus froid, vents du nord.

Température du 3 février 1891
Thermomètre de E. & L. Claudat, Opticiens No 142 rue de Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin.....	68	20
Midi.....	68	20
3 P. M.....	66	19
6 P. M.....	66	19

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jackson Beaufort à Mlle Rachel Rice.
Jean M. Capdebosca à Mlle Mary C. Parrouin.
Jules Antoine à Mlle Louisa Klecke.
Henry Springer, Jr., à Mlle Louisa Coos.
I. Beal à Mlle Caroline Hall.
Charles Lacombe, Jr., à Mlle Mary Donnelly.
George Thompson à Mlle Virginia Haynes.
Nathaniel Rhetts à Mlle Lottie Dyson.
John Wilson à Mlle Mary Sote.
Jacob Young à Mlle Wilhelmina Brinchman.
Jos. Feyrnant à Mlle Louise Chevalier.
Peter Consestino à Mlle Henriette Whalen.
Simon J. Bauman à Mlle Anna M. L. Belviens.
Charles Gasper à Mlle Alice Sener.
Ruben Rubenstein à Mlle Bessie Sparberg.
Frank J. Cerise à Mlle Mary Hurder.

Naissances.

Mme Henry N. Frisbil, un garçon.
Mme Sam. H. Meyer, un garçon.
Mme John Graff, un garçon.
Mme Thos. J. Gendon, un garçon.
Mme John Eblin, un garçon.
Mme Auguste Foeckler, un garçon.
Mme Auguste Schmiege, un garçon.
Mme George Fuchs, un garçon.
Mme Geo. Weber, un garçon.
Mme M. Cacinas, un garçon.
Mme Michael Cesar, un garçon.
Mme John M. Walters, un garçon.
Mme Santa Scaico, un garçon.
Mme Lewis E. Vinot, un garçon.
Mme Frank F. Paster, un garçon.
Mme John E. Kriger, un garçon.
Mme Edward Kriger, un garçon.
Mme Louis Kaul, un garçon.
Mme Robert Hebler, une fille.
Mme Clement Bellande, une fille.
Mme Auguste F. Hoehler, une fille.
Mme Chas. Hartwig, une fille.
Mme Geo Nagle, une fille.
Mme Geo. Neber, une fille.
Mme Jos Venerese, une fille.
Mme A. Fontana, une fille.
Mme Y. P. Lyver, une fille.
Mme Edward Gar'and, une fille.
Mme Frank Lutz, une fille.
Mme M. J. Carraher, une fille.
Mme Vincent Caruso, une fille.
Mme Louis Jones, une fille.
Mme Louis Kaul, une fille.
Mme Paul Thomas, une fille.

Décès.

Mme Veuve Mary A. Soumastre, 59 ans, 60 rue Toulouse.
Letty Jones, 8 ans, coin McCarty et Clinton.
Mlle Ella M. T. Bonnot, 23 ans, 171 rue St. Claude.
Mary Gautreaux, 1 jour, 374 rue Laurel.
Mme Barbara Walker, 68 ans, Biloxi, Miss.
Mary Byrnes, 3 jours, 149 rue Religieuse.
Mme Mary J. Peate, 70 ans, rue Remparts.
Miss E. Ellen Duncan, 77 ans, 82 rue Espagne.
George Sillars, 4 ans, 33 rue Port.
Wm. Brand, 57 ans, 399 rue Decatur.
Mary V. Offerd, 5 ans, coin Willow et Thalie.
John Gundorf, 56 ans, West End.
Estelle Burns, 24 ans, coin Dauphine et Tricou.
Mary L. Elfort, 6 ans, coin Cadiz et Prytanée.
Mme Veuve Ellen Maher, 59 ans, 39 rue Poydras.
Chas. L. M. Troy, 5 mois, 190 rue Josephine.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

M. et J. Macheca à P. Fabacher, un terrain borné par les rues Commerce, Girod, Tchoupitoulas et Lafayette, $1,000.

S. A. Kohn à G. Chopin, quatre terrains bornés par les rues Camp, Chestnut, Milan et Berlin, $2,000.

Mme C. F. Carter à A. Graffina, un terrain borné par les rues Remparts, Bassin, Bienville et Conti, $4,000.

B. S. Story au Crescent Encampment No 1 K. of T., un terrain borné par les rues Camp, Magasins, Lafayette et Poydras, $11,000.

Mme B. Richard à J. E. Richard, un morceau de terre borné par les rues Perrier, Prytanée, Général Taylor et Constantinople, $5,000.

Cour Civile de District.—Les successions Camelius Broderick, J. Barrese, Ph. Papin et Esther Long sont ouvertes.

Edgar J. Andry contre Herbert J. Evans, pour obtenir la possession de certaine propriété.

State Dannenan demande l'émancipation.

H. J. Evans contre J. D. Cole, pour obtenir l'annulation d'une vente pour taxes.

Wm Shivertzer contre Chas. Lonone pour $387 50.

O. D. Montgomery contre sa femme pour obtenir le divorce.

Mme Mélanie D. Breton contre B Sembre, son mari, pour obtenir la séparation de biens.

Cour Criminelle.—Section B.—

PETIT JURY.

Henry Abraham.	Milton Sirkien.
Eugène J. Garambat.	Thomas Caulfield
Alexander B. Clark.	Edwin D Cole.
Charles Cultraro.	Emile Combe.
Emile Cousin.	Benjamin Cramp.
H. J. Delarbreria.	Louis D. Desforges.
John J. Dushman.	Adam Dupuy.
Thomas Egert.	Emile S. Eculper.
Jas. P. Forrest.	Dominick Froeleeker.
Charles J. Folds.	Alexander Gassard.
Louis C. Gapp.	George Germain.
Bernard Goldstein.	Charles Holm.
Andrew J. Keenan.	Nas. J. Kaufman.
H. Koenig.	Henry Kopp.
G. H. Lanaux.	Eugène Lavigne.
Nathan Lehmann.	Alphonse M Lizabika.
Henry Lochte, Jr.,	Solomon Lobe.
S. Maestri.	Achille Mauvin.
Herman Meeder.	Bernard H. Menge.
Henry Molle.	Thos N. Montgomery.
W. L. Moore.	John Mulcahy.
Jas McMorris.	Jas M. Pergeud Jr.
Henry Perry.	R. P. Rantin, Jr.
C. P. Barlow.	Wm P. Richardson.
Wm Rosenthal.	John J. Salzer Jr.
Philip Schumacher.	Thos Scoggins.
W. F. Scehold.	George Seeman.
J. M. Seligman.	Alexander Starck.
John D. Slack.	Jos L. Stankiewicz.
Morris Stern.	H B. Stevens.
John J. H. Storck.	Fritz Stouse.
E. J. Tourres.	John Valoff.
John J. Voelkel.	John J. Voelkel.
John A. C. Wadsworth.	T. M. Wescott.
G. R. Westfeldt.	Henry V. Wetzel.

Alcide Willos.

La levée de Nita.—Le Bureau des levées du Pontchartrain s'est réuni hier à midi pour s'occuper de la question de la levée de Nita, au sujet de la résistance de laquelle les habitants de la paroisse St-Jacques expriment de sérieuses craintes. Cent mille pieds de bois ont été expédiés ; il y a quelques jours pour protéger la base de la levée, mais le mauvais temps a retardé le charroi de ce bois et les travaux ne sont pas encore commencés.

Le niveau du fleuve est déjà assez élevé et le passage des steamboats cause des vagues qui viennent désagréger la terre et la levée s'éboule peu à peu.

M. Ross a déclaré qu'il fallait créer un assessement suffisant pour fournir la somme nécessaire à la création d'un système plus efficace d'endiguement et nommer un ingénieur chargé exclusivement de la surveillance des travaux, lequel habiterait dans le district des levées dont il aurait charge, à Couvent, Lne., par exemple.

Un homme jeune, énergique et ayant une expérience acquise par dix-année de pratique pourrait être facilement trouvé moyennant une rétribution de $2,700.

Le nombre des inspecteurs qui est de six sera réduit à trois et l'on créera le poste d'ingénieur, de surveillant, de géomètre.

Le salaire des inspecteurs varient de $30 à $100 par mois selon leur occupation. Chaque section à surveiller sera de 40 milles environ.

M. Ross a demandé aux membres du comité de prendre le plus vite possible en considération ce plan de réorganisation.

Progressive League.—La réunion mensuelle de la "Progressive League" vient d'avoir lieu à la salle Grunewald et en présence d'un auditoire fort encourageant, M. Percy Roberts a expliqué à quel point en était le procès de la loterie pour obtenir un mandamus.

Il a cité en détail les objections soulevées par le secrétaire d'Etat contre l'émission du mandamus.

Au nombre de celles-là se trouve la non observance de certaines formalités légales, dans l'émission du bill, plusieurs changements apportés aux minutes des séances du Sénat et de la Chambre après l'ajournement de la session. Tous ces arguments ont été référés par M. Morris, et l'orateur a fait par le menu, le récit de la longue controverse entre les autorités de l'Etat et les directeurs de la loterie, qui a abouti au sujet de la demande du mandamus et au renvoi de l'affaire devant la Cour suprême dont la décision est impatiemment attendue.

Tentative de suicide. — Hier après-midi, à 3 heures trente, un nommé Patrick Dinan, âgé de 69 ans, qui demeure au coin des rues Press et Urquhart, a essayé de mettre fin à ses jours en sautant dans le fleuve au ponton du ferry du Troisième District. Il a été secouru par un nommé Jno. Whitcomb qui l'a remis entre les mains d'un agent.

On l'a amené à la station du 5me precinct, où une accusation a été portée contre lui.

On pense que ce sont des chagrins de famille qui l'ont poussé à commettre cet acte.

Vols.—Des malfaiteurs ont cassé une des vitrines du magasin de M. Lion & Cie, coin Ste-Anne et Decatur, et par scontrait pour $30 de marchandises.

LE CARNAVAL.

La fête des "Atlanteans".

La série des fêtes du Carnaval a été ouverte hier soir par l'apparition d'une nouvelle société, "The Atlanteans", dont les fêtes promettent de rivaliser de splendeur et d'éclat avec celles de ses aînées. L'entrée du Grand Opera House avait été convertie en un tonfin bosquet de plantes exotiques disposées avec infiniment de goût, et c'était déjà un fort attrayant spectacle que celui du passage par cette délicieuse entrée, des jolies femmes rivalisant d'élégance qui, peu à peu, prenaient place dans la salle du théâtre.

Le spectacle se composait de trois tableaux pour la description desquels il est indispensable d'entrer dans quelques détails sur le sujet qui les a inspirés. Conformément au nom qu'elle s'est donnée, la Société des "Atlantides" a tiré son sujet de la destruction de l'Atlantide, une île de l'Océan que les géographes disent avoir été englouties par les eaux et dont Platon nous a transmis une courte histoire dans laquelle il laisse entrevoir la destruction prochaine du ce pays par Jupiter.

L'Atlantide, dont au point de vue de quelques uns l'existence reste encore problématique, a été placée par tous les écrivains dans l'océan Atlantique, non loin du détroit de Gibraltar. Selon eux, c'était une grande île où la civilisation fit sa première apparition. C'est là que l'on place le jardin de l'Eden, ceux des Hespérides, les Champs Elysées et autres lieux mythologiques, jusqu'à l'Olympe.

Les dieux et déesses des Grecs, des Phéniciens, des Hindous, etc., n'auraient été que les rois, les reines et les héros de l'Atlantide et l'âge de Bronze aurait aurait aussi pris naissance dans ce pays dont les habitants furent les premiers à travailler le fer. L'alphabet phénicien serait aussi dérivé de celui des Atlantides qui aurait été transmis aux Maya de l'Amérique Centrale.

Enfin l'Atlantide, berceau de toutes les autres nations aurait été submergée et détruite par un cataclysme auquel un nombre très limité d'habitants aurait échappé sur des radeaux. C'est, présentée dans un autre ordre, d'histoire du déluge et de l'arche que nous trouvons dans l'histoire sainte. Les habitants de l'Atlantide avaient une armée, 10,000 chariots de guerre, 1,200 navires et ils étaient gouvernés par Poséidan, ou Neptune, dont les lois étaient inscrites sur une colonne d'orichalcum, un métal précieux, située dans le temple qui s'élevait au milieu de l'île où la population se rassemblait tous les 5 et 6 ans, alternativement pour sacrifier.

Le symbole de leur nation était une croix entourée d'un cercle, que l'on retrouve sur la carte d'invitation avec l'insertion de l'initiale du mot "Atlanteans." Les différents mots de la suscription de cette même carte sont imprimés en or, argent, orichalcum, bronze et fer, mêlant pour le titre de chaque cette population était renommée.

La carte d'invitation contenait un souvenir sans forme de cartonnage représentant le tableau final. Quant au programme, il était aussi coquet qu'original, il représentait en cartonnage découpé, une urne en bronze copiée sur le modèle d'un spécimen retrouvé dans des fouilles et renfermait dans ses plis le programme des danses et celui des tableaux. Ainsi que nous l'avons dit, ceux-ci étaient aux nombre de trois, et le sujet de chacun d'eux était annoncé au programme par quelques vers.

PREMIER TABLEAU.

Au premier tableau, voici 28 guerriers de différentes armes, il de chaunne d'elles, couverte de pesantes armures de cuivre, d'orichalcum, etc. Ils entourent le temple de Neptune qui s'élève sur une montagne située au centre de l'Atlantide. Ce temple est d'or et d'argent avec un toit d'ivoire, on en aperçoit la façade au premier plan, tandis que des habitations en pierre noire, rouge et blanche s'étagent au loin.

L'éclat des dorures est éblouissant, les costumes sont riches et bizarres. Le spectacle est vraiment féerique, et les applaudissements des spectateurs sont précédés d'une longue et silencieuse admiration.

DEUXIÈME TABLEAU.

Le temps d'admirer les détails de cette riche mise en scene, et le premier tableau fait place au second qu'expliquent bien ces vers qui laissent déjà prévoir la vengeance de Jupiter et le dénoûment :

"Prepare prepare the piles of sacrifice,
"The power that rules on earth shall rule the skies.
"Hither, o chiefs, the captive bullock bring,
"And pour the blood an offering to your king."

On se trouve transporté dans l'intérieur même du temple dont la richesse dépasse tout ce que l'on peut concevoir. L'architecture est celle du temple péruvien du "Soleil." Les piliers sont en métal précieux, et au premier plan s'élève l'autel sur lequel on sacrifie à Neptune.

A l'arrière, on aperçoit la statue du dieu monté sur son char que traînent six chevaux ailés. Au pied de la statue, qui est en or et dont la dimension est telle que Neptune touche de sa tête la voûte du temple, on voit chevauchant des dauphins d'or et d'argent dont les écailles se fondent du bleu au vert en passant par le rose, huit Néréïdes aux cheveux flottants. Elles ont chacune une couleur différente.

Le blanc, le vert pâle, le bleu, le rouge, le jaune, le noir, le violet et le rose sont ces couleurs.

Tout alentour se trouvent d'autres statues en or donnée par la population du pays.

Enfin voici la colonne d'orichalcum sur laquelle sont inscrits les lois de Neptune et d'autres statues se mélangent aux colonnes et se perdent au loin dans la perspective, car le temple a un stade de longueur et 1/2 stade de large.

Voici venir dix rois et leurs reines, qui sont les dix fils de Neptune.

Sur la montagne habitaient en effet Evenon et sa femme Lencippe, avec leur fille, Cleito, dont Poseidon s'éprit et qu'il épousa. Il en eut cinq fois des jumeaux, et entre ces dix fils il partagea l'île qu'il gouvernait, mais il garda sur eux son autorité suprême. Ils nommaient Atlas, Ampheres, Eumelus, Evemon, Mueuus, Autochton, Elasippus, Mestor, Azaes et Diaprepes.

C'est pendant leur règne que l'on découvrit les métaux précieux qu'ils arrachèrent à la terre et que la civilisation progressa dans l'île à pas de géant. Ces sont eux et leurs reines qui viennent se grouper autour de l'autel et se préparent au sacrifice à la suite duquel étaient rendus d'ordinaire les jugements qu'ils inscrivaient sur des tablettes d'or. Celles-ci étaient déposées sur l'autel en manière d'offrande.

Mais avec la civilisation ils perdirent peu à peu leur essence divine, la nature humaine prit bientôt le dessus, leur caractère devint bas ; ils perdirent leurs dons les plus précieux et devinrent avares et orgueilleux.

Jupiter, le dieu des dieux, voyant que cette noble race dégénérait, résolut de l'anéantir.

Tel est le sujet du 3me et dernier tableau. On chercherait en vain quelque chose de plus grandiose et de plus émouvant.

3ME TABLEAU.

"The vision opens; —Sunk beneath the wave
"The guilty share a universal grave.
"The wilderness of water rolls in view.
"And Heaven and Ocean wear one turbid hue.
"Higher, beneath, the inundations rise.
"A lurid twilight glares athwart the scene,
"Loud thunders peal, fierce lighting flash between.
"Methinks I see a distant vessel ride :
"A lonely object on the shareless tide."

Au moment où l'on s'apprête au sacrifice, le ciel s'obscurcit, de grosses gouttes de pluie commencent à tomber, le tonnerre gronde dans le lointain, puis un éclair aillonnant la nue vient tomber sur l'autel où il allume le feu sacré. A ce moment, les rois et les reines effrayés tombent à genoux et tendent vers le dieu leurs mains suppliantes, mais le tonnerre gronde toujours, la pluie tombe, voici l'inondation.

L'eau monte, monte encore, les colonnes s'écroulent, le temple s'abîme dans les eaux sous lesquelles disparaît bientôt le dernier vestige de l'édifice et tous les êtres humains.

Plus rien maintenant qu'une immense nappe liquide et la solitude la plus complète. Mais non, au loin, à l'horizon, apparaît un débris de barque, une sorte de radeau, d'épave plutôt, à laquelle s'accroche un malheureux soldat blessé, mutilé.

Il approche doucement sous un faisceau lumineux concentré sur lui, au milieu de l'obscurité qui l'entoure : c'est le seul être humain qui a échappé à la vengeance divine, survivre au désastre.

Les vestiges du dernier tableau disparaissent et la scène est transformée en salle de bal. Celui-ci a commencé lorsque Neptune a en fait choix de sa déesse.

C'était encore un bien charmant tableau, que ce bal, un ravissant spectacle qui s'est prolongé fort longtemps, car on a épuisé toutes les danses du programme et il n'en annonçait pas moins de vingt et une.

Cette fête marquante qui suffit à faire le renom des "Atlanteans," laissera un excellent souvenir et comptera parmi les belles réjouissances du Carnaval. C'est un excellent début et les "Atlanteans" se sont montrés à la hauteur de la tâche difficile qu'ils avaient entreprise en évoquant ces souvenirs.

Wolff's ACME Blacking

EST INFINIMENT SUPÉRIEUR AU CIRAGE QUI PRÉCÈDE PAR DE BROSSE.

Ce pot laye les souliers tous les jours.

D'un bon usage pour hommes, femmes et enfants.

Aimé, vous pensez que j'avais fait l'acquisition d'un beau meuf en bois de rose ?

Mais, mon cuyon, je ne suis pas un millionaire. C'est tout bonnement mon vieux bureau en noyer peint avec le

PIK-RON

A PAINT THAT DOES EVERYTHING. TRY IT.

Il se vend partout.

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphie.

Le PIK-RON (ciel la verre clair) il donne à l'étale, au fer ou au bronze le vernis de la laque ; donne aux voitures et aux bicyclettes le vernis du Japon.

Nous adressons nos sincères remerciements à Mlle Behan qui, en cette circonstance, s'est mise à notre disposition avec une parfaite bonne grâce pour nous fournir les renseignements nécessaires.

Demain le bal de Momus et très prochainement l'arrivée des vaisseaux de guerre.

Une dépêche de Galveston annonce que le *Chicago*, le *Yorktown* et le *Dolphin*, sous le commandement de l'Amiral Walker sont arrivés à Galveston et repartiront vendredi soir ou samedi matin pour la Nouvelle-Orléans.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir, à 7 heures 40, sous la présidence du maire Shakespeare.

Dix-huit membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit :

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine expirant le 31 janvier 1891.

2. Communication du commissaire des édifices publics contenant : Le rapport mensuel sur les lampes électriques n'ayant pas éclairé; et le résumé du travail fait par les prisonniers de police jail pendant la semaine expirant le 2 janvier.

3. Communication de l'avocat de l'Elevator and Warehouse Co. protestant contre le vote de l'ordonnance relative à la location des quais de la ville, ou celui de toute ordonnance empiétant sur les droits que lui a conférés la loi No 46 de 1888.

4. Communication des habitants de la rue des Français, entre Chartres et Royale, appelant l'attention du Conseil sur le mauvais état du pavage de cette rue.

Respectueusement,

JOS. A. SHAKSPEARE.

Message spécial du maire demandant au Conseil d'apporter quelques modifications à l'ordonnance relative au colportage, qui, telle qu'elle est, contient des clauses ne s'accordant pas avec plusieurs autres ordonnances.

Communication du contrôleur de la ville qui se plaint de la façon défectueuse dont éclairent les lampes électriques.

Un congé de six jours est accordé au sergent-d'armes du Conseil, John Hurley.

Le trésorier est autorisé à recevoir sans intérêts, de certaines compagnies d'assurances étrangères, les taxes dues pour les années 1887, 1888, 1889 et 1890, pourvu que ces compagnies paient le coût des poursuites instituées contre elles.

M. Brittin propose au Conseil de passer une ordonnance relative aux taxes arriérées. Il dit que la ville perd annuellement plusieurs centaines de mille dollars et qu'on devrait remédier à cet état de choses. Il pense que si le Conseil passait une ordonnance qui forçât les habitants à payer leurs taxes dans un délai de 30 jours et qui autorisât à d'instituer des poursuites contre ceux ne les auraient pas payées dans ce délai, il atteindrait son but.

M. Pragne s'oppose à l'ordonnance, car, dit-il, ces mesures ne feront que persécuter les pauvres gens.

M. Pragne prend ensuite la parole et soutient M. Brittin, disant que le devoir du Conseil est de faire collecter autant d'argent que possible. Il considère que toute personne honnête doit payer ses taxes, et il dit que ceux qui ne payent pas sont des gens qui s'en vantent et qui ont des moyens.

Donc ces personnes devraient être mises en cour et condamnées. Il dit que si un quart seulement des taxes arriérées étaient payées, on pourrait donner $35,000 de plus à la police, $30,000 aux écoles et $30,000 aux différentes institutions.

Il dit que de nombreuses personnes se présentent devant les comités et offrent de payer un quart de leurs taxes, et si le comité n'accepte pas elles ne payent rien et avec les ordonnances présentées on ne peut pas les forcer à payer.

La discussion est remise au dernier meeting du mois.

On accorde aux membres du "Young Men's Gymnastic Club" la permission d'établir une machine à vapeur dans le local du club.

L'ordonnance relatives aux fourrières est renvoyée devant le comité de police.

Une pétition pétitionnant le pavage qui avaient été condamnées à $50 à demande pour avoir vendu sur le marché Poydras en dehors des étals est référée au maire.

Ordonnance défendant aux pompiers de faire passer les pompes sur les trottoirs.

M. J. Natal, le boucher contre qui pesaient 16 accusations comme propriétaire d'un marché privé sera relâché sur le paiement de $100.

Sur motion de M. Hogdson, le maire est chargé d'offrir l'hospitalité aux officiers des navires de guerre qui vont venir dans le port.

UN ARTICLE D'UN ORGANE ALLEMAND QUI PRODUIT UNE VIVE SURPRISE DANS TOUS LES CERCLES MILITAIRES. LES RAISONS POUR LESQUELLES IL FAUDRA ABANDONNER LE PRINCIPE DU SERVICE OBLIGATOIRE.—Un article que la *Gazette de la Croix* de Berlin a publié, dernièrement, sur les progrès de l'armée allemande en 1890, a produit une vive surprise dans tous les cercles militaires.

La *Gazette* émet l'avis qu'il faudra, tôt ou tard, abandonner le principe du service obligatoire.

"A la suite de l'adoption du fusil à petit calibre et de la poudre sans fumée—dit la feuille prussienne—la valeur individuelle du soldat jouera un rôle beaucoup plus considérable que jamais. Nous croyons que le moment est venu où la prédiction du général de Goltz pourra s'accomplir ; dans un avenir pas trop éloigné, une armée d'élite, conduite par un autre Alexandre, terrasserait les grands troupeaux de gens en armes et les fera disparaître du théâtre de la guerre. Mais avant d'en arriver là, il se passera pourtant quelques dizaines d'années ; car, à l'heure qu'il est, on ne pourrait pas même, à l'aide d'un microscope, découvrir une armée d'élite composée de soldats aguerris ; on aurait beau chercher dans tous les pays du monde.

"Il est peut-être trop tôt pour penser au rétablissement de ce système ; d'ailleurs, les stratégistes libéraux ne permettraient pas le retour à une organisation "vieux jeux."

"Il faudrait cependant éviter de pousser plus loin cette manie de rassembler des masses de gens instruites dans le métier militaire. Ce qu'il importe, ce n'est pas d'avoir le nombre, mais la solidité. Voilà pourquoi les chefs responsables de toutes les armées s'opposent à la réduction du temps de service."

Momo, qui vient de recevoir le fouet, pleure comme un veau.

—Ne pleure pas ainsi, lui dit un visiteur, tu sais bien que ça rend vilain.

Momo s'interrompt et dit au monsieur.

—Alors, tu as dû rudement pleurer quand tu étais jeune !

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

L'exécution du meurtrier Michel Eyraud.

Les préparatifs.

La marche à l'échafaud.

L'exécution.

Paris, 3 février—Michel Eyraud, le meurtrier du notaire Gouffé, a été exécuté ce matin à 7 heures 20 minutes, Place de la Roquette.

Le condamné a vu la mort avec fermeté et résignation.

Quand le gouverneur de la prison de la Roquette et l'aumônier de celle-ci, Michel Eyraud sont arrivés dans la cellule d'Eyraud, c'est-à-dire peu de temps avant l'heure fixée pour l'exécution, ils trouvèrent celui ci levé et habillé, évidemment le condamné avait été prévenu contrairement aux réglements, par quelque fonctionnaire, qu'il allait mourir. Eyraud refusa un verre de cognac qui lui a été offert par un des gardiens, et malgré les sollicitations pressantes et bienveillantes de l'Abbé Faure, le meurtrier persista avec mauvaise humeur dans son refus d'écouter les prières du bon prêtre, ou de prier lui même.

Les exhortations de l'abbé ce matin, dans cette cellule obscure, pour ramener le criminel à ses devoirs religieux, et les préparatifs que l'on faisait dans et à l'extérieur de la prison, étaient probablement l'incident le plus solennel et le plus dramatique de l'exécution. Mais la volonté de fer d'Eyraud ne pouvait être ébranlée même en face de la mort, et il continua à refuser les consolations religieuses en marchant à la guillotine, qui avait été érigée pendant la nuit sur la Place de la Roquette par M. de Paris et ses aides.

Lorsque ses membres furent liés il refusa de rendre le baiser que venait de lui donner l'abbé Faure, ainsi que c'est l'usage dans le cas des criminels au moment d'être exécutés.

Autres détails plus complets sur l'exécution.

Paris, 3 février—A 2 heures ce matin les clôtures habituelles ont été érigées sur la Place de la Roquette.

Peu de temps après deux divisions d'agents de police, un détachement d'environ cinquante hommes de la garde républicaine à cheval, et environ cent gardes républicaines à pied ont pris possession de la place.

La nuit était excessivement froide.

La présence des ouvriers envoyés pour ériger les clôtures, et l'arrivée de la police et des troupes, avaient attiré une partie de la jeunesse dorée aux environs du lieu du endroit on devait avoir lieu l'exécution.

Les cafés près de la place de la Roquette étaient envahis par les curieux, hommes et femmes ; ces dernières, arrivées et chantant à tue-tête "C'est Eyraud qu'il nous faut ; c'est sa tête qu'il nous faut ;" ces scènes écœurantes dans quelques cafés donnaient à l'étranger une bonne idée de la nature de cette populace de